



Ordonnance de télécom CRTC 2019-80

Version PDF

Références : 2019-40 et 2019-54

Ottawa, le 18 mars 2019

Norouestel Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1036 Tarif général – Retrait de certaines options de services Internet aux entreprises par voie terrestre	25 janvier 2019	26 mars 2019
Norouestel Inc.	AMT 1037 Tarif des services spéciaux – Service de réseau étendu Ethernet de couche 2 (no 9)	8 février 2019	26 février 2019
Norouestel Inc.	AMT 1038 Tarif des services spéciaux – Service de réseau étendu Ethernet de couche 2 (no 2)	11 février 2019	2 mars 2019

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général